

Strasbourg - Municipales 2026

Débattre de culture

Atelier préparatoire #1

Précarité artistique

Lieu : Karmen Camina

Date : mercredi 18 février, 18h00-20h00

Coordinateurs : Simon Fath (Karmen Camina), Stéphane Roth (Musica)

36 participants

1. Plaidoyer synthétique

Strasbourg bénéficie d'une communauté artistique dense, plurielle et dynamique. Pourtant, les conditions concrètes d'exercice des artistes – dans tous les domaines d'activité, des arts plastiques au spectacle vivant, en passant par les auteur·ices – se dégradent fortement. Manque d'ateliers et de lieux de travail, état préoccupant de certains espaces existants, raréfaction des lieux d'exposition, lourdeur administrative croissante des appels à projets, absence de continuité de revenus pour les artistes-auteurs : la précarité artistique devient structurelle.

La politique culturelle a longtemps été développée prioritairement à partir des institutions plutôt qu'à partir des artistes et des communautés créatives locales. Les dispositifs de soutien actuels proposés par la Ville, conjugués à ceux de la Région et de l'État, favorisent la mise en concurrence et l'épuisement administratif.

Les artistes ne sont pas uniquement des bénéficiaires de politiques publiques : ils constituent un maillon essentiel de l'économie locale, de l'attractivité territoriale et du rayonnement culturel de Strasbourg.

Vers un changement de paradigme : replacer les artistes au centre de la décision, garantir des conditions matérielles dignes, renforcer la transparence budgétaire, reconnaître les pratiques autonomes et penser la culture comme un biotope à préserver. Il ne s'agit pas uniquement de soutenir des projets, mais d'assurer la continuité des parcours, la diversité des imaginaires et la vitalité démocratique de la ville.

La question posée aux candidat·es est donc celle d'un véritable projet culturel pour la ville : quelle place concrète pour les artistes dans le Strasbourg de demain ?

2. Constats principaux

A. Espaces de travail et de visibilité

- Manque aigu d'ateliers, d'espaces de travail individuels ou collectifs et de lieux de production, toutes disciplines confondues.
- État dégradé de certains sites (exemple du Bastion XIV).
- Insuffisance des lieux d'exposition pour les artistes locaux.
- Présence importante d'espaces vacants dans la ville non mobilisés.
- Faible porosité entre structures institutionnelles (musées, salles de spectacle vivant et musique, médiathèques, etc.) et scène locale.
- Faible visibilité symbolique, communicationnelle et institutionnelle des artistes locaux.

B. Continuité de revenus

- Forte proportion d'artistes sous le seuil de pauvreté (à objectiver).
- Cas spécifique des artistes-auteur·ices.
- Contradiction entre logique d'aide au projet et nécessité de revenus continus.
- Non-valorisation du travail administratif et de gestion.
- Inquiétude spécifique concernant les femmes artistes de plus de 50 ans.

C. Logique des appels à projets

- Lourdeur administrative excessive.
- Critères jugés inadaptés ou normatifs.
- Manque de transparence sur les montants alloués.
- Absence de retour et d'évaluation publique des données collectées.

- Mise en concurrence accrue dans un contexte de baisse budgétaire.

D. Diffusion et production

- Survalorisation du critère de diffusion au détriment du temps de création.
- Difficulté d'attirer des professionnels diffuseurs.
- Besoin de dispositifs territoriaux coordonnés.
- Valoriser la « production » au même titre que le « produit » dans une ville où l'art « se fait ».

E. Gouvernance et reconnaissance

- Dialogue jugé insuffisant avec les élus et services.
- Infantilisation perçue via la notion d'« accompagnement ».
- Faible reconnaissance des collectifs et lieux autogérés.
- Demande d'intégration des syndicats d'artistes dans l'élaboration des dispositifs.
- Nécessité d'une budgétisation sensible au genre et aux minorités.

3. Questions principales aux candidat·es

- Comment comptez-vous associer les artistes à l'élaboration et à la gouvernance de la politique culturelle municipale ?
- Quelle part du budget municipal sera consacrée à la culture et selon quels grands équilibres ?
- Quelles mesures concrètes pour garantir des conditions matérielles dignes aux artistes ?
- Comment réformer la logique des appels à projets pour la rendre plus transparente, moins chronophage et moins concurrentielle ?
- Êtes-vous prêt·e à expérimenter des dispositifs municipaux favorisant la continuité de revenus (conventions pluriannuelles, soutien au fonctionnement, mécanismes stabilisateurs) pour les artistes-auteurs et indépendants ?
- Quelle stratégie de diffusion territoriale pour renforcer l'attractivité et la circulation des œuvres ?

4. Questions secondaires / points d'attention

- Mise à disposition d'espaces vacants.
- Logements sociaux pour artistes.
- Intégration d'artistes dans les projets architecturaux urbains.
- Reconnaissance des artistes comme acteurs économiques.
- Développement d'outils de mesure de l'impact économique et social de la culture.
- Budgétisation sensible au genre.
- Place du service public de la culture face aux logiques marchandes.

Strasbourg - Municipales 2026

Débattre de culture

Atelier préparatoire #2

Liberté d'expression, de création et de programmation

Lieu : HEAR

Date : vendredi 20 février, 12h30 - 14h30

Coordinateurs : Cécile Becker (Cosmos), Stéphane Sauzedde (HEAR)

22 participant·es

Typologie des participant·es : directeur·rices de lieux culturels, salarié·es et membres d'associations, illustrateur·rices

1. Plaidoyer synthétique

Dans un contexte marqué par des tensions politiques croissantes et des contraintes budgétaires qui fragilisent l'ensemble du secteur culturel, les acteur·rices réun·es lors de cet atelier ont rappelé avec force que la liberté d'expression, de création et de programmation constitue une condition essentielle de la vie démocratique locale. Au-delà de son principe légal, affirmé par la loi LCAP de 2016 selon laquelle « la création artistique est libre », cette liberté se confronte aujourd'hui à des réalités de terrain complexes : pressions explicites ou diffuses, autocensure liée à la peur de perdre des financements, fragilité des équipes et manque de garanties juridiques claires face aux injonctions politiques ou économiques.

Les échanges ont mis en lumière la nécessité de protéger concrètement l'autonomie des lieux culturels, des artistes et des programmeur·rices, garants de la diversité des expressions et des esthétiques, y compris les formes minoritaires ou expérimentales ou encore toutes celles qui s'inventent avec la population. Plusieurs participant·es ont souligné que les mécanismes de censure ne prennent pas toujours la forme d'interdictions directes, mais peuvent s'exercer par la remise en question des subventions, par des pressions symboliques ou par un climat général d'incertitude.

Face à ces constats, l'atelier a fait émerger une exigence commune : celle d'un engagement politique clair en faveur de l'indépendance artistique, accompagné de dispositifs transparents et protecteurs. Les participant·es appellent ainsi à renforcer les cadres de dialogue entre collectivités et structures culturelles, à garantir la stabilité des financements et à reconnaître pleinement le rôle démocratique des lieux culturels dans la cité, dans leurs murs et hors les murs. Préserver la liberté de création et de programmation n'est pas seulement un

enjeu sectoriel : c'est une condition nécessaire pour maintenir une démocratie vivante, pluraliste et ouverte à la vitalité des idées.

2. Constats principaux

Besoin de mobilisation collective :

- Hostilité contre les artistes (médias à agenda politique, réseaux sociaux et cyber-emballlement, personnalités politiques à la recherche du buzz...) et nécessité de s'organiser.
- Manque de connaissances et de compétences des professionnel·les en matière de protection juridique de l'activité artistique, dans les murs et hors les murs.
- Manque de lisibilité des mécanismes de soutien et d'aide en cas de problèmes.
- Qui prend la responsabilité de défendre les artistes et/ou les programmeurs en cas de situation de crises (cf. les cas actuels : Palestine, violences policières, régimes totalitaires,...) ?

Contexte national et international particulièrement préoccupant :

- Échelle municipale et métropolitaine favorable aux solidarités et aux expérimentations ... et donc propice au soutien à la liberté de création.
- Strasbourg, ville de l'humanisme, ville historiquement résiliente, ville de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, a les moyens d'être une ville exemplaire sur le sujet.

Questions économiques articulées aux questions de libertés :

- La liberté de création et de programmation est immédiatement impactée en cas de crise économique : resserrement sur les formules sans risque, orientation de l'activité vers les thématiques des appels à projets, temps passé à chercher de l'argent défavorable à la création et à la prise de risque, etc.
- Financement massif d'événements ou d'objets culturels par des structures hostiles à la liberté de création (Bolloré, Stérin, etc.)
- Les financements via appels à projet qui fonctionnent comme cornac de la création et de la programmation...

Auto-censure et menace sur la diversité culturelle :

- Intégration des restrictions et des interdits en tout genre ... produisant de l'auto-censure.

- La menace du shitstorm comme mécanique d'autocensure : quels antidotes pour soutenir les puissances d'agir ?
- La frilosité des partenaires (éducation nationale, collectivités...) produit de l'auto-censure.

Autres : liens avec les citoyen·nes et avec l'éducation :

- La liberté de création et de programmation pour les professionnels de la culture est renforcée par celle d'expression pour la population, comme par celle d'exercer ses droits culturels (déclaration de Fribourg 2007).
- Articulation de la question de la liberté de création et de programmation avec celle de l'éducation (capacité à accueillir réception des propositions culturelles) et de la qualité du partage des informations (honnêteté intellectuelle, franchise, transparence...)

3. Questions principales aux candidat·es

- Comment garantir à l'échelle municipale, la liberté d'expression, la liberté de création et l'indépendance de programmation des lieux culturels, y compris lorsque les choix artistiques peuvent être controversés ou minoritaires ?
- Quels engagements prendre pour que le financement public de la culture ne devienne pas un outil d'ingérence politique dans les choix artistiques et éditoriaux (y compris via des chartes présentées comme "neutre" comme par exemple sur "les valeurs républicaines"...) ?
- Quels mécanismes souhaitez-vous mettre en place pour informer, accompagner et protéger artistes et structures culturelles et associatives face aux pressions politiques, économiques ou idéologiques, qu'elles soient explicites ou diffuses ?
- Comment la Ville peut-elle soutenir la diversité des formes artistiques — y compris expérimentales ou minoritaires — et préserver la capacité des lieux à prendre des risques dans un contexte où les appels à projets fléchés se multiplient ?
- Que proposez-vous pour encourager une liberté de création partagée avec le plus grand nombre - dans le respect de la déclaration de Fribourg de 2007 sur les droits culturels ?

4. Questions secondaires / points d'attention

- Comment éviter que l'incertitude budgétaire produise de l'auto-censure et un affaiblissement de la diversité culturelle ?
- Comment éviter de conditionner (et donc limiter) la création à l'obtention de budgets venant d'appels à projets? (= influencer les thématiques et les formats de la création en distribuant des financements principalement par des appels à projet ?)
- Quelle politique pour les œuvres, performances, spectacles dans l'espace public ?
- Comment accompagnerez-vous l'articulation entre les aspirations et expressions diverses des publics et la liberté de programmation des professionnel·les ?

Strasbourg - Municipales 2026

Débattre de culture

Atelier préparatoire #3

Politiques publiques et concertation

Lieu : Le Cosmos

Date : lundi 23 février, 18h - 20h

Coordination : Julie Goulon (La Grenze), Eric Rabot (HEAR)

30 participant·es

Typologie des participant·es : directeur·trices de lieux culturels, salarié·es et membres d'associations, ...

1. Plaidoyer synthétique

Entre le désengagement de l'État et la redéfinition des priorités locales, les politiques publiques ont besoin d'un second souffle.

Les modèles de coopération entre les institutions et le terrain s'essouffent face à des cadres de plus en plus rigides (conventions, appels à projets, etc). Comment transformer le dialogue avec les élu·e·s et les administrations pour qu'il dépasse la simple logique du guichet de subvention ? Peut-on imaginer des espaces de réflexion et de co-construction des politiques entre institutions et acteur·trices de la culture ?

De quelle manière la commande publique peut-elle redevenir un levier de création / expérimentation / innovation sociale plutôt qu'un outil de communication ?

De quelles politiques publiques Strasbourg a besoin pour garantir les droits culturels et soutenir activement l'émergence artistique ?

Les acteurs culturels strasbourgeois s'interrogent sur la qualité et la structuration du dialogue avec la Ville et l'Eurométropole. Quels espaces permettent réellement de croiser les regards et de construire une vision partagée de la politique culturelle ? Comment garantir une représentation équilibrée des différentes structures et un lien plus direct avec les élu·e·s ? L'enjeu posé n'est pas seulement celui de la rencontre, mais celui d'un cadre clair et identifié, propice à une réflexion collective et à une meilleure coordination de l'écosystème.

Ils questionnent également les modalités d'accompagnement proposées aux structures culturelles. Les conventions et les appels à projets offrent-ils aujourd'hui une visibilité suffisante pour se projeter dans la durée et garantir une pérennité des modèles ? Sont-ils suffisamment adaptés aux réalités de terrain et aux temporalités de création ? Comment mieux articuler politique culturelle et politique événementielle, et quelle place accorder à l'ensemble des acteurs qui contribuent à la vie culturelle locale ?

Enfin, plusieurs interrogations portent sur la place de la culture dans l'action publique locale. Comment mieux l'articuler avec d'autres politiques – éducation, urbanisme, économie, tourisme – afin d'en renforcer la portée ? Les dispositifs d'appui technique, d'accès à l'espace public et de communication sont-ils suffisamment lisibles et accessibles ?

2. Constats principaux

A. Concertation

- Manque un vrai temps de projection entre ville et acteurs pour croiser les regards et créer une politique partagée.
- Absence d'instances de concertation identifiées pour tous les acteurs, ce qui encourage les contacts informels, la débrouille, etc.
- Temps de rentrée culturelle dédié aux acteurs mais pensé comme un temps descendant car manque un travail de réflexion partagé avec le secteur culturel qui doit être complètement représenté.
- Les élu·e·s sont rarement en lien direct avec les artistes / illustrateurs / etc.
- Manque de représentativité des différentes structures lors des concertations.
- Exemple classe climat = moments de rencontres entre acteurs/actrices avec élu·e·s et services techniques mais pas fait pour la concertation.

B. Accompagnement des acteurs par la ville/ la eurométropole

- Les conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) ne permettent plus de sécuriser les acteurs dans la durée car ne traite plus la question des moyens.
- Appels à projets (AAP) : problème de temporalité pour monter les projets, lien défaillant avec les directions pour monter les dossiers.
- AAP dédiés aux quartiers prioritaires de la ville (QPV) : beaucoup de projets mais très descendants, problème de l'identification voire de la stigmatisation des « publics éloignés de la culture ».
- Pas de prise en compte des besoins des acteurs pour définir les AAP.
- Absence d'articulation entre la politique culturelle et la politique événementielle (deux directions différentes au sein de l'administration).
- Librairies = commerce donc pas de subvention culture de la Ville, pas trop de lien en direct, demande de prise en compte de la fragilité des économies fragiles des librairies indépendantes.

C. Budget culture

- 2^{ème} budget de la ville, politique publique essentielle.
- La ville/eurométropole ne mobilise pas suffisamment les autres politiques publiques pour augmenter les budgets et associer à tous les secteurs de la société (rénovation urbaine, économie, tourisme, éducation, etc.).
- Manque une meilleure articulation entre ville et eurométropole sur les enjeux culturels.
- Lien avec les élu·e·s jugés trop complexes pour les acteurs.

D. Aides techniques - Outils

- Manque un positionnement clair sur la contribution en nature possible et disponible pour les acteurs associatifs (matériel technique, utilisation de l'espace public).
- Identification d'un trop grand nombre d'obstacles administratifs, par exemple dans l'organisation d'événements sur l'espace public, absence de guichet unique.
- Communication : quelle aide la ville peut-elle fournir aux acteurs pour leurs projets/ événements ? problème de l'accès aux campagnes d'affichage qui n'est pas clair.
- Intelligence artificielle (IA) : Développement néfaste de l'IA pour la réalisation des campagnes de communication publique. Nécessité d'une charte d'usage.

3. Questions principales aux candidat·es

- Quels types de concertation envisagez-vous ? Quelles co-constructions avec les acteurs·trices et les citoyen·nes ? Quelle écoute ? Quel format ?
(notamment pour les grands projets structurants) Que fait-on des résultats de la concertation ?
- Etes vous favorable à la prise en compte de la dimension culturelle dans toutes les politiques publiques (exemple 1%, Sport / Santé) ? Avec quelle méthodologie ?
- Quelle évolution pour l'articulation des politiques publiques Culture, Evènements, Vie Associative ?

4. Questions subsidiaires aux candidat·es

- Quelle place accorder à l'interculturalité dans votre politique publique ?
- Quelle est votre position /diagnostic sur les publics éloignés ? (Comment définissez-vous les publics ?)
- Quelle association des acteurs dans l'élaboration des appels à projets ? Quelle réciprocité ?
- Que pensez-vous du fonctionnement des AAP ?
- Comment imaginez-vous construire une relation pluri-annuelle avec les acteurs ? Vision politique dans le temps et sécurisation
- Quelle écoute des acteurs·trices culturels et des publics ?
- Quels moyens vous donnez-vous pour accompagner les acteurs.trices dans le montage de leur projet ? Financement (multifinanceurs , matériel, réseaux, ...)
- Comment mieux associer la commande publique (missions photographiques par exemple) ?

Strasbourg – Municipales 2026

Débattre de cultures

Atelier préparatoire #4

Diversité et droits culturels

Lieu : CSC Montagne Verte – Salle des Bains

Date : 25 fev 26 > 10h30 –12h30

Animateur·ices : François PORTAL, Cécile HAEFFELE

16 participant·es

Journaliste : Véronique LEBLANC

1. Plaidoyer synthétique

Strasbourg est une ville traversée par une pluralité de cultures, d’histoires migratoires, de pratiques amateurs, d’expressions émergentes et de formes artistiques institutionnelles. Pourtant, cette diversité peine encore à se traduire pleinement dans les politiques culturelles.

Les politiques culturelles sont largement pensées à partir des équipements et en prenant peu en compte les habitant·es comme porteur de cultures. Les droits culturels — entendus notamment comme le droit de chaque personne de participer à la vie culturelle, de voir reconnaître ses références culturelles et de cultiver les coopérations en matière culturelle — demeurent insuffisamment intégrés dans les choix budgétaires, la gouvernance et les dispositifs de soutien.

Dans les quartiers populaires notamment, les habitant·es ne sont pas seulement des publics : ils sont porteurs de récits, de savoirs, de pratiques et de cultures vivantes. Pourtant, la co-construction dépend grandement des actrices, les temporalités des financements sont souvent inadaptées, et les logiques d’appels à projets tendent à enfermer les initiatives dans des catégories prédéfinies.

L’enjeu n’est pas seulement de diversifier la programmation, mais de transformer la manière dont la culture est pensée, financée et gouvernée.

Il s'agit de passer d'une politique descendante à une gouvernance partagée, d'une logique de besoins à une logique de capacités, d'une approche sectorielle à une vision transversale, d'un soutien ponctuel et par projet à des engagements dans la durée.

Une des questions posées aux candidat·es est donc:

“Êtes-vous prêt·es à faire des droits culturels et de la participation des habitant·es un axe structurant des politiques culturelles strasbourgeoises après 2026 ?”

2. Constats principaux

A. Fonctionnement en silo des secteurs et biais des dispositifs de financements

- Les participants déplorent la non-prise en compte de la question culturelle au sens anthropologique, qui induit un manque de transversalité entre politiques culturelles, sociales et éducatives ;
- Les appels à projets fléchés par territoires (QPV) ou type de public, réduisent parfois les habitant·es des QPV à un aspect de leurs identités et peuvent être un freins aux collaborations ;
- Les dispositifs de soutien sont majoritairement portés vers les projets, ce qui induit un manque de visibilité à long terme et une perte de l'historique d'un projet à l'autres ;
- Les temps de préparation et de rencontres entre artistes, acteurs sociaux et habitants sont difficilement finançables, les temps de coordination sont peu ou mal pris en compte dans les appels à projets ;
- La co-construction des projets avec les participants n'est pas toujours permise par les appels à projets qui demandent de décrire les rendus ;
- Les structures sociales peinent à porter des projets culturels notamment du fait du manque de personnel et de l'augmentation des urgences alimentaires, logements...

B. Participation des habitant·es et gouvernance des lieux culturels

- Les habitant·es sont associé·es dans des projets et à l'endroit de la médiation, mais peu dans la programmation ou dans la gouvernance des lieux culturels ;
- Le dialogue reste insuffisant entre institutions culturelles, structures socio-culturelles, sociales et municipalité, par exemple les projets sociaux de

territoire sont peu souvent pris en compte dans le cadre de l'orientation des structures culturelles ;

- Le partage des pouvoirs et la conscientisation des rapports de domination est un espace de progrès : les modalités de prise de décisions et d'échanges codifiées ne permettent pas à tous les acteurices de s'investir.

C. Pour une équité territoriale, un nécessaire dialogue entre Strasbourg, les autres villes et l'Eurométropole

- Il existe un sentiment d'abandon dans certains quartiers car il y a une disparité d'équipements et de ressources humaines, certains territoires sont perçus comme des « zones blanches » en termes d'équipements culturels (ex: Elsau, Montagne verte, Cronenbourg) ;
- Les mobilités et les différences tarifaires ne permettent pas un égal accès des habitant·es aux pratiques artistiques et culturelles.

D. La reconnaissance des diversités culturelles pour un apaisement des relations sociales

- On observe un repli identitaire qui nécessite une reconnaissance des cultures multiples ;
- Les récits migratoires sont peu valorisés ;
- Les acteurices reconnaissent le besoin d'éducation/ de formation à la reconnaissance des diversités culturelles (UNESCO) et aux droits culturels afin de déconstruire certaines représentations.

E. Inégal accès à l'enseignement artistique et aux pratiques amateurs

- Les modèles pédagogiques encore majoritairement normés et suivent des référentiels occidentaux : une faible reconnaissance de l'oralité et d'autres modes de transmissions ;
- On observe une normalisation des schémas (ex : enseignement musical sans solfège) qui sont incompatibles avec la participation de toustes ;
- Les postures sont autant à adapter que les dispositifs.

3. Questions principales aux candidat·es

- Comment comptez-vous intégrer concrètement les droits culturels dans les politiques municipales ? À quels endroits ?
- Êtes-vous prêt·es à partager la gouvernance culturelle avec une instance collaborative ? Avec qui ? Avec quel mode d'évaluation ?
- Comment relier les cultures présentes dans les quartiers aux équipements culturels qui s'y trouvent ?
- Comment garantir une équité territoriale en matière d'équipements, de ressources humaines et de financements ?
- Êtes-vous favorable à sanctuariser une part du budget à la reconnaissance des diversités culturelles ?
- Comment soutenir durablement les pratiques amateurs et favoriser l'émergence de nouvelles pratiques émanant des habitant·es ? Comment prendre en compte la diversité des modes d'apprentissage ?
- Comment reconnaître et valoriser les récits de l'immigration ?